

Continue de travailler alors que mon contrat ces terminé

Par haas, le 10/07/2016 à 10:26

Bonjour,

J'ai une question concernant mon contrat de travail

Je travail depuis Mars 2015 dans une mairie ou je suis en contrat de remplacement j'ai signé 3 contrats depuis à ce jour mon contrat sait terminé le 25/07/2016 je continue de travaillé alors que je n'est rien signé entre autre le 22/06/2016 je suis passé devant un jury car le poste que j'entretiens et à pouvoir aucune réponse depuis que dois je pensé es ce que mon contrat va se transformé en CDI ?

Merci de m'apporté plus d'info

Cordialement

HS

Par Visiteur, le 10/07/2016 à 15:36

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Vous avez de bonnes chances d'être pris si vous avez donné satisfaction.

N.hésitez pas à demqnder au secrétariat.

Par haas, le 10/07/2016 à 20:01

Merci beaucoup

Par haas, le 11/07/2016 à 13:10

En me relisant je viens de m'apercevoir que j'ai fait une erreur mon contrat de travail sait terminé le 5/07/2016 alors que je n'est rien signé d'autre ma question était de savoir ce que je devais faire !!!!

Par haas, le 11/07/2016 à 13:11

Car à ce jour je travail toujours Cdl

Par morobar, le 11/07/2016 à 18:53

Bonsoir,

Vous rappelez à votre responsable l'absence de contrat.

Mais vous ne serez pas, sans décision en CDI, simplement en renouvellement de CDD aux mêmes conditions et durée que le contrat précédent.